

JE VEUX DEVENIR CHASSEUR !



FDC40
CHASSEURS DES LANDES

Engagés pour le territoire

LE MOT DU PRÉSIDENT



Bienvenue dans la grande famille des chasseurs des Landes !

Chère candidate, cher candidat,

C'est avec une immense joie que je vous souhaite la bienvenue dans cette formidable aventure qu'est l'obtention de votre permis de chasser. En choisissant de nous rejoindre, vous intégrez une communauté passionnée, profondément attachée à son territoire, au respect de la nature et à la convivialité.

Je sais qu'aborder un examen peut soulever des questions ou un peu de stress face à la somme de connaissances à intégrer. Rassurez-vous : vous êtes entre de bonnes mains et vous n'êtes pas seul(e) ! Nous avons conçu cette plaquette pour qu'elle soit votre guide idéal : simple, précise et concrète, elle réunit tout ce que vous devez savoir pour aborder votre formation sereinement.

À la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes (FDC40), notre mission est de vous accompagner à chaque étape. Nos équipes et nos formateurs expérimentés sont pleinement mobilisés à vos côtés pour vous transmettre les règles de sécurité, le respect de la faune, et faire de cette formation un moment d'apprentissage enrichissant et bienveillant.

Devenir chasseur dans les Landes, c'est embrasser un mode de vie unique, au plus près du vivant, et devenir un acteur clé de la préservation de nos magnifiques paysages.

Ayez confiance en vous, soyez curieux et écoutez les conseils de nos équipes : tout est réuni pour que vous réussissiez brillamment. Nous avons déjà hâte de vous compter officiellement parmi nous et de célébrer votre succès !

Au nom de toute l'équipe de la FDC40 et de l'ensemble des chasseurs de notre magnifique département, je vous adresse mes encouragements les plus sincères. Prenez plaisir à apprendre, nous sommes à vos côtés à chaque instant.

Excellente préparation à toutes et à tous, et bonne chance !

Jean-Luc DUFAU

SOMMAIRE

Le mot du président	2
Nos formations	3
S'inscrire à l'examen du permis de chasser.....	4
Préparer le permis de chasser	6
Parcours pratique du permis de chasser	8
Réussir le permis de chasser	10
Rejoindre les territoires de chasse	12
Préparez vos équipements pour les battues !	13
Les associations de chasse spécialisées	14
Le plus important... Informez-vous !	15
Si jamais vous avez un doute... Appelez-nous !	16

NOS FORMATIONS

CHASSE À
L'ARC



SÉCURITÉ
EN BATTUE



HYGIÈNE DE
LA VENAISON



AGRÉMENT
PIÉGEUR



GARDE
PARTICULIER



FORMATION
DÉCENNALE



APPROCHE /
AFFÛT



CHASSE ACCOMPAGNÉE

+15
ans

1
arme pour
deux

+5 ans
de permis
pour le parrain

CERFA à remplir et à renvoyer à la Fédération :
111 chemin de l'Herté
40465 Pontonx-sur-l'Adour



S'INSCRIRE À L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

-1- COMPLÉTER SON DOSSIER D'INSCRIPTION

Allez sur le site :

<https://permisdechasser.ofb.fr/>



Cliquez sur :
«Inscription»

&

Choisissez

«FDC40 - Fédération des Chasseurs des Landes»

Remplissez toutes les informations :

- Nom/Prénom(s)
- Date et lieu de naissance
- Nationalité
- Adresse postale
- Téléphone portable
- Mail (à confirmer avec le code reçu)



-2- FINALISER SON DOSSIER D'INSCRIPTION

Payez en ligne (par CB) :

- 31 € - MINEUR
- 46 € - MAJEUR

Imprimez le CERFA (reçu par mail)
pré-complété.

&

Signez le CERFA

Mineur : autorisation parentale à
signer

-3- ALLER CHEZ LE MÉDECIN

Il est essentiel d'être en bonne
forme santé pour pouvoir chasser
en toute sécurité, ce qui justifie
l'exigence d'un certificat médical.



IMPORTANT

Votre médecin doit signer
et tamponner le certificat
médical qui se trouve au dos
du CERFA !

ATTENTION !

Chaque année, votre fédération accueille jusqu'à 440 candidats !

Les dossiers d'inscription sont traités au fil des arrivées. Il y a des
sessions chaque mois, mais :

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI !

JOINDRE UNE PHOTO D'IDENTITÉ

-4-

Votre futur titre du **permis de chasser** comportera une photo.

Rendez-vous vite chez un photographe ou dans un photomaton pour tirer votre portrait aux normes !

IMPORTANT

Votre photo doit être récente (datant de moins de 6 mois).

Notez votre nom et prénom au dos !

N'AGRAFEZ PAS la photo sur le cerfa, utilisez un trombone ou collez-la à l'emplacement prévu !



JOINDRE LES DOCUMENTS DEMANDÉS

-5-

Veuillez joindre les documents suivants :

- Une copie recto/verso de votre **carte nationale d'identité** ou **passport** en cours de validité (le permis de conduire est refusé par l'OFB)
- **Entre 16 et 17 ans**, l'Attestation de Recensement.
- **Entre 18 et 25 ans**, le certificat de la Journée Défense Citoyenneté.



JOINDRE UN CHÈQUE DE CAUTION

-6-

Nous vous demandons une **caution de 50 €** (chèque ou espèces).

IMPORTANT

La caution ne sera pas encaissée, sauf si vous ne venez pas à la formation et/ou à l'examen sans motif valable ou sans justificatif.



ENVOYER LE DOSSIER COMPLET À LA FÉDÉRATION

-7-

Adresse :

Fédération des Chasseurs des Landes
111 chemin de l'Herté
40465 Pontonx-sur-l'Adour

PRÉPARER LE PERMIS DE CHASSER

COMMENT ÇA SE PASSE ?



L'examen du permis de chasser est organisé par l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)** en collaboration avec la Fédération.

La formation se déroule sur **une demi-journée proposée par la Fédération**. Elle est **obligatoire** avant de se présenter à l'examen.

L'examen se déroule sur **une demi-journée**, vous devrez réussir une épreuve **pratique** et une **épreuve théorique (10 questions)**.

Nous vous accompagnons dans la préparation grâce à divers supports pédagogiques et à l'apprentissage des principaux comportements de sécurité.

Cela suppose de prévoir deux demi-journées hors week-end.

L'examen est noté sur 31 points. Pour être reçu, le candidat doit obtenir **au minimum 25 points**. Cependant, l'obtention de ce score ne suffit pas : le candidat est **éliminé en cas de faute éliminatoire commise lors du parcours**, ou s'il donne une **mauvaise réponse à une question éliminatoire**.

PRÉPARER LA PARTIE THÉORIQUE



Tout examen se prépare ! Votre investissement personnel sera un atout essentiel pour réussir.

Plus de 400 questions possibles, un seul conseil, **révisez à fond la théorie !**

Lors de l'examen, vous répondrez à **10 questions dont 1 éliminatoire (sur la sécurité)**. Mal répondue, cela annule l'ensemble de l'examen.

Vous disposez de plusieurs supports :

- Le manuel de préparation à l'examen (15€)
- Le site web de la formation en ligne
- Une application mobile, **Chass'exam** :

APP STORE



PLAY STORE



Le site web :



OÙ ÇA SE PASSE ?

LE CENTRE DE FORMATION :

3325 route de Pouy Cabanot
40420 VERT

Venez à VERT !



Centre de formation cynégétique de la FDC40



MANUEL - 15€
À LA FÉDÉRATION

PRÉPARER LA PARTIE PRATIQUE



La partie pratique consiste en un parcours composé de plusieurs ateliers, au cours duquel vous devrez adopter les bons comportements, manier l'arme correctement et évoluer en toute sécurité.

La **partie pratique est évaluée sur 21 points** et comprend différents ateliers, détaillés dans le parcours présenté en page suivante.

La **sécurité étant une priorité**, certains gestes ou comportements peuvent entraîner une élimination immédiate.

Par ailleurs, **l'accumulation de trois avertissements pour une même erreur entraîne l'élimination du candidat.**

Regardez cette vidéo qui vous présente le parcours d'examen ; visionnez-la sans modération jusqu'à la date de votre examen !



SUIVRE LA DEMI-JOURNÉE DE FORMATION

Vous serez convoqués par mail de l'OFB (environ 10 jours avant la date) à une **demi-journée de formation obligatoire.**

Un formateur de la Fédération des Chasseurs des Landes vous préparera à la pratique. Vous réaliserez le parcours de chasse et vous manipulerez les armes.

SE RENDRE DISPONIBLE POUR L'EXAMEN

Vous serez convoqués par mail de l'OFB (environ 10 jours avant la date) pour passer votre examen.

Vous réaliserez le même parcours de chasse (qu'effectuer lors de la formation) avec l'examineur de l'OFB.



Tir et mise en joue interdit



Tir à réaliser

ATELIER 1 :

ÉVOLUTION SUR UN PARCOURS DE CHASSE SIMULÉ AVEC TIR À BLANC.



1₁

Franchissement d'une clôture

Fusil ouvert et déchargé canon vers le sol.

Tir à réaliser uniquement si le plateau présente une trajectoire sans danger :

1₂

Tir interdit en direction de la maison.

1₃

Tir interdit en direction de la silhouette pivotante.

1₄

Tir interdit en direction de la haie.

1₅

Franchissement d'un fossé

Fusil ouvert et déchargé canon vers le sol.

ENTRÉE DU SITE



CHALET ACCUEIL

P

PARKING

DÉPART

5

X

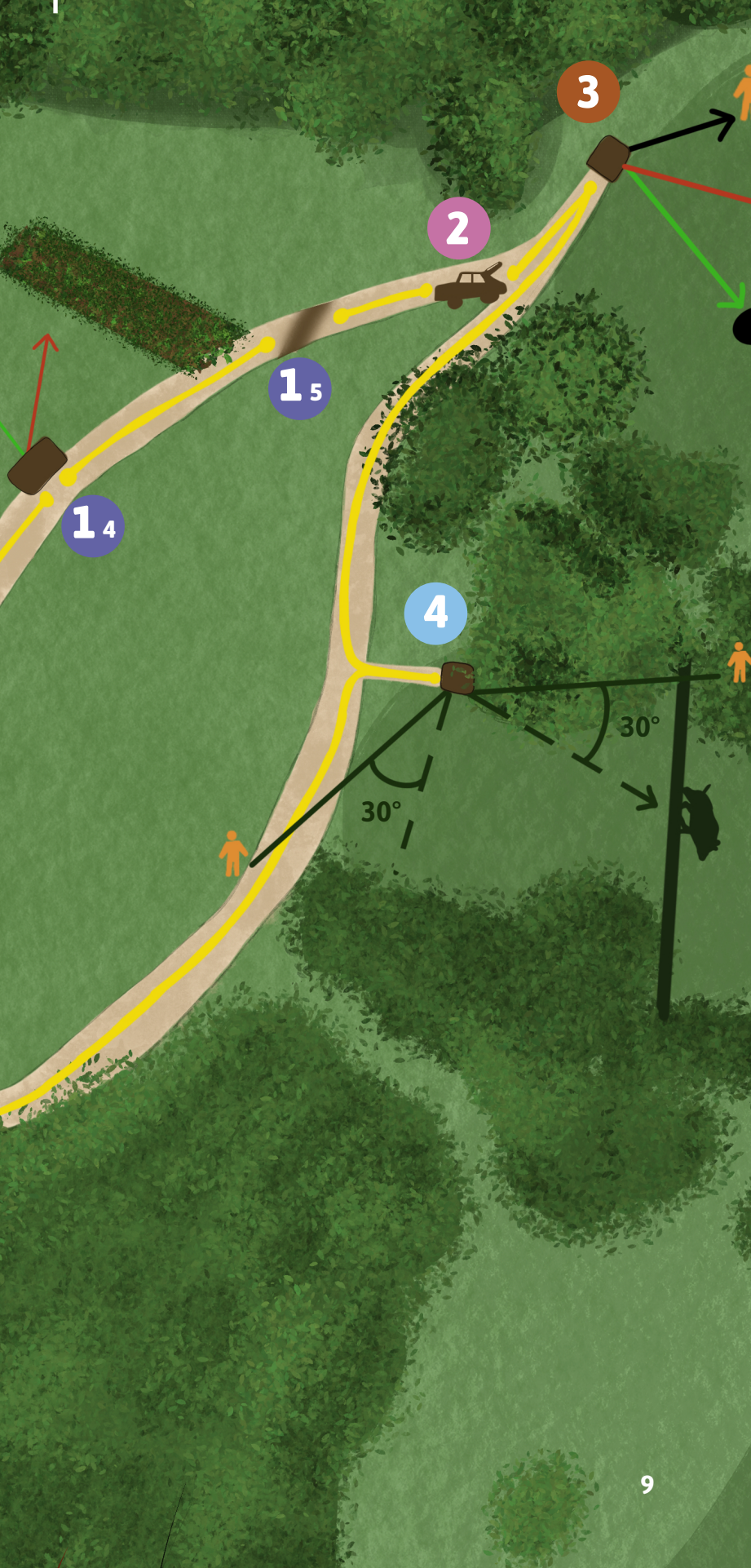
1₃

1₂

1₁

SCHEMA RÉALISTE

DU PARCOURS DE FORMATION ET D'EXAMEN À VERT !



ÉLIMINATOIRE

- Pour toute faute éliminatoire (**pratique et théorique**), le candidat est **éliminé sur le champ**.
- L'accumulation de **trois avertissements** sur la même erreur devient **éliminatoire**.

ATELIER 2 :

TRANSPORT D'UNE ARME DANS UN VÉHICULE



3 possibilités, c'est l'inspecteur qui choisit :

- Fusil basculant dans un étui long.
- Fusil basculant démonté dans un étui court.
- Fusil semi-automatique dans un étui long.

ATELIER 3 :

ÉPREUVE DE TIR AVEC CARTOUCHES À GRENAILLES SUR PLATEAUX D'ARGILE.



(semi-automatique ou basculant au choix du candidat)

6 plateaux d'argiles propulsés.

- **Plateau orange** : symbolisant les espèces protégées donc tir interdit.
- **Plateau noir** : tir obligatoire sauf si en direction de la silhouette pivotante.

ATELIER 4 :

ÉPREUVE DE TIR AVEC ARME À CANON RAYÉ SUR SANGLIER COURANT POUR UN TIREUR POSTÉ EN BATTUE.



Mise en situation d'une battue en respectant les règles de sécurité, tir à deux reprises sur une cible symbolisant un sanglier quittant la traque.

ATELIER 5 :

QUESTIONS THÉORIQUES



10 questions posées dont 1 question éliminatoire qui porte sur la sécurité.

RÉUSSIR LE PERMIS DE CHASSER

En fonction de la météo, pensez à porter une veste ou k-way, casquette ou chapeau, bottes ou baskets.

LA VEILLE DE L'EXAMEN

CONSEIL :

La veille de l'examen, faites un dernier visionnage du parcours d'examen (puis un dernier maniement sécuritaire des armes, si vous pouvez) !

IMPORTANT

Préparez vos affaires : **OBLIGATOIRE**

- Votre convocation papier ou numérique
- Votre carte d'identité ou passeport



LE JOUR J RÉUSSIR VOTRE EXAMEN

PAS DE STRESS !! IL N'Y A PAS DE CHRONO !

IMPORTANT

Vérifiez vos affaires : **OBLIGATOIRE**

- Votre convocation papier ou numérique
- Votre carte d'identité ou passeport

ATTENTION

- le permis de conduire n'est pas accepté !
- pas de pièce d'identité = pas d'examen !



VOUS AVEZ RÉUSSI L'EXAMEN

BRAVO !!

Vous avez réussi, bienvenue dans la grande communauté des chasseurs de France !

VOUS AVEZ EU 31/31 ?

Votre première validation vous sera remboursée par la FDC40 !

Renvoyez le document «BRAVO» remis par le technicien avec votre RIB à la FDC40 !



LE TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN EST EN MOYENNE DE 70% !

VOUS AVEZ ÉCHOUÉ À L'EXAMEN

ÂIE ! RECALÉ !

Ne vous démoralisez pas, vous pouvez retenter l'examen, la réinscription coûte 16€ !

LA FÉDÉRATION VOUS REMBOURSE !
(sous conditions)

Procédez à votre ré-inscription sur le site internet : <https://permisdechasser.ofb.fr>

Cochez «RE-INSCRIPTION»

Enregistrer votre **numéro de candidat**, votre **date de naissance** et choisir «FDC40» puis suivre les indications.

Vous devrez **payer en ligne 16 €** puis imprimer le **CERFA pré-complété**, le **signer** et le renvoyer à la FDC40.

Pas besoin de joindre la copie de la pièce d'identité valide, ni de joindre la photo, ni le certificat médical (si moins d'un an).



VALIDER VOTRE PERMIS DE CHASSER

PREMIÈRE ÉTAPE

Renvoyez les papiers que le technicien vous a donné à la Fédération des Chasseurs des Landes à Pontonx-sur-l'Adour. Vous pouvez également vous rendre **directement au siège social à Pontonx** pour accélérer la procédure.

DEUXIÈME ÉTAPE

MAJEUR :

Après l'enregistrement dans nos services, vous pourrez valider sur internet, par courrier ou directement à la Fédération.

MINEUR :

Vous devrez valider **obligatoirement** par courrier ou directement à la Fédération.

TROISIÈME ÉTAPE

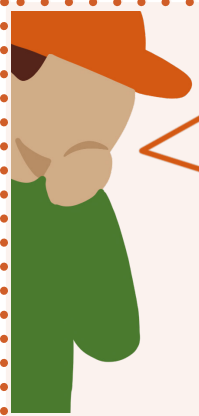
L'ASSURANCE :

Vous devrez **obligatoirement** avoir une assurance en action de chasse.

En partenariat avec **Terrassur**, la Fédération vous propose une assurance responsabilité civile à un tarif très concurrentiel. Ou alors rapprochez-vous de votre assurance personnelle.



REJOINDRE LES TERRITOIRES DE CHASSE



JE PEUX CHASSER PARTOUT ?

NON !

Pour pouvoir chasser sur un territoire, vous devez adhérer à une Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), ou à une société de chasse, ou à un territoire privé. Dès lors, vous ne pouvez chasser que sur les parcelles dont le territoire est détenteur du droit de chasse.



C'EST QUOI UNE ACCA ?

Une ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) est une association qui organise et gère la chasse sur le territoire d'une commune dont elle détient le droit de chasse. Elle regroupe les chasseurs locaux et extérieurs, fixe les règles de chasse, gère son territoire cynégétique et veille à la gestion durable du gibier et de la nature.

Sur votre commune de résidence, vous pouvez être membre de droit, cela signifie que vous pouvez adhérer à l'ACCA et y chasser.



JE PEUX SUIVRE UN COPAIN SUR UNE AUTRE COMMUNE LANDAISE ?

NON !

Dans ce cas là, l'ACCA/AICA locale pourra, à sa diligence, vous procurer une carte temporaire ou carte d'invitation (même pour les palombières). Une fois connu, vous pourrez faire une demande pour devenir membre extérieur.



QUI CONTACTER ?

Pour pratiquer, vous devez rejoindre ces territoires de chasse et vous conformer à leur règlement de chasse. N'hésitez pas à solliciter votre entourage ou votre Fédération Départementale afin d'entrer en contact avec le responsable du territoire qui vous intéresse.

Ils agissent conformément aux diverses réglementations en vigueur mais ils sont maîtres de leurs fonctionnements internes.

Votre Fédération ne dirige pas les territoires. Vous agirez en autonomie sur ceux-ci, mais vous ne serez pas seul !



ET UNE AICA ?

Une AICA UNION (Association Intercommunale de Chasse Agréée) est une structure qui regroupe plusieurs ACCA de communes voisines. Son rôle est d'organiser et gérer la chasse sur un territoire plus vaste que celui d'une seule commune, afin de coordonner la gestion du gibier, les actions de régulation et les règles communes entre plusieurs ACCA.

Il existe aussi des AICA FUSION qui remplissent le même rôle à la différence qu'il s'agit d'une seule et même association et que les ACCA n'existent plus.



COMMENT JE FAIS POUR ENTRER DANS UNE CHASSE PRIVÉE ?

Il faut directement contacter le propriétaire, n'hésitez pas à mobiliser le bouche à oreilles et les relations amicales pour y postuler.

PRÉPAREZ VOTRE ÉQUIPEMENT POUR LES BATTUES !

Obligatoire
**CASQUETTE DE COULEURS VIVES
OU FLUORESCENTES**

Les couleurs obligatoires :



Obligatoire
**VESTE OU GILET DE
COULEURS VIVES OU
FLUORESCENTES**

Les couleurs obligatoires :



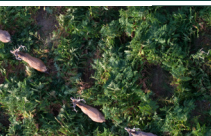
LE CONSEIL MALIN
TALKIE-WALKIE

Ce n'est pas obligatoire mais
c'est toujours plus pratique
pour suivre la chasse !



LES ASSOCIATIONS DE CHASSE SPÉCIALISÉES

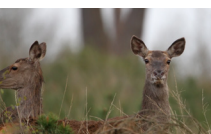
La fédération prend en charge votre première cotisation (à hauteur de 10€) à l'une des associations de chasse spécialisées landaises !



AMICALE DES CHASSEURS
DU GRAND GIBIER LANDAIS



AMICALE DES LOUVETIERS



AMICALE SAINT HUBERT DES LANDES



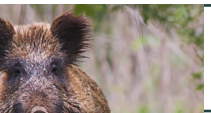
ARTEMIS - ASSOCIATION SPORTIVE DES
CHASSEURS À L'ARC DES LANDES



ASSOCIATION DE RECHERCHE DU GRAND
GIBIER BLESSÉ



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES
CHASSES TRADITIONNELLES À LA MATOLE



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES
CHASSEURS DE GRAND GIBIER



ASSOCIATION DES CHASSEURS
GESTIONNAIRES DE
L'ENVIRONNEMENT LACUSTRE DU BORN



ASSOCIATION DES JEUNES
CHASSEURS 40



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR
L'AVENIR DE LA CHASSE
AUX CHIENS COURANTS



ASSOCIATION LANDAISE DES
CHASSEURS D'ALOUETTES
AUX PANTES



ASSOCIATION LANDAISE DES
CHASSEURS DE GIBIERS D'EAU



CLUB NATIONAL DES BÉCASSIERS
SECTION DES LANDES



DIANES DES LANDES



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES GARDES PARTICULIERS
DES LANDES



FÉDÉRATION DES GARDES
PARTICULIERS DES LANDES



GIC LA LEBE



UNION LANDAISE DES CHASSES
TRADITIONNELLES



UNION NATIONALE POUR
L'UTILISATION DE
CHIENS DE ROUGE

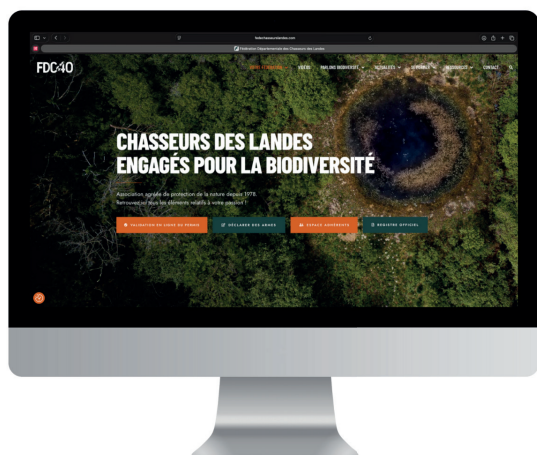


POUR LES CONTACTER RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE INTERNET !



LE PLUS IMPORTANT... INFORMEZ-VOUS !

LE SITE DE LA FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DES LANDES



LA REVUE «CHASSEUR EN
NOUVELLE AQUITAINE»

(4/an - 8€)



APPLICHASSE



SMS



MAIL & NEWSLETTER



BIENSÛR ! SUIVEZ-NOUS SUR NOS
RÉSEAUX SOCIAUX !



DÉCLARATION SUR CHASS'ADAPT

GIBIER D'EAU

Hors installation de nuit : 15 oiseaux par chasseur et par jour
Installation de nuit : 15 oiseaux par chasseur et par jour **MAIS 25 max dans une installation par jour si il y a plusieurs chasseurs.**

CANARD SOUCHET

FULIGULE MILOUINAN

CANARD PILET

HARELDE DE MIQUELON

CANARD SIFFLEUR

MACREUSE NOIRE

SARCELLE D'ÉTÉ

MACREUSE BRUNE

SARCELLE D'HIVER

GARROT À L'OEIL D'OR

FULIGULE MILOUIN ⚠

FULIGULE MORILLON

NETTE ROUSSE

CANARD CHIPEAU

CAILLE DES BLÉS ⚠

TOURTERELLE DES BOIS ⚠

BÉCASSE DES BOIS*

*Pour déclarer vos bécasses sur l'application chass'adapt, vous devez choisir l'option lors de votre validation !

IMPORTANT

La FDC40 encourage fortement à la déclaration de tous les prélèvements, de toutes les espèces sur chass'adapt !

⚠ = DÉCLARATION SUR CHASS'ADAPT OBLIGATOIRE !



SI JAMAIS VOUS AVEZ UN DOUTE... **APPELEZ-NOUS !**



05.58.90.18.69



Crédit photo : Cyrille Vidal / Florian Lallèvre / Dominique Gest / FDC40 / Impression L.J PRINT / Création FDC40

LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES LANDES

111 CHEMIN DE L'HERTÉ
40465 PONTONX-SUR-L'ADOUR

CONTACT@FDC40.FR

